Sainte-Mesme (78) : une plainte déposée pour empêcher la vente aux enchères du drapeau des anciens combattants

21/04/2021 à 8h26



La mairie et l'association le Souvenir français ont déposé plainte contre une salle de vente de Fécamp (Seine-Maritime) afin d'empêcher la mise aux enchères d'un drapeau appartenant à l'association des anciens combattants de Sainte-Mesme, un village des Yvelines d'un peu moins de 1 000 habitants. Le commissaire priseur, qui tiendra la vente samedi, rappelle qu'il a le droit de son côté.

Révélée par « Paris-Normandie », l'affaire aurait pu passer inaperçue si un membre de l'association qui défend la mémoire des anciens combattants n'était pas tombé dessus il y a quelques jours. Jean-Pierre Mennessier, responsable de la veille mémorielle, a reçu une alerte dès que la photo du drapeau a été mise en ligne. « *Depuis le début de la crise sanitaire, les ventes aux enchères se font sur Internet, donc j'épingle les sites à la recherche de symboles patriotiques.* »

Pour cet ancien militaire, ces drapeaux appartiennent aux associations d'anciens combattants et n'ont pas à être vendus à des collectionneurs. « *Le problème*, ajoute-t-il, *c'est que les porte-drapeaux sont vieillissants et en cas de décès, les héritiers nettoient la maison et contactent un brocanteur. Ces symboles n'ont malheureusement plus la même valeur qu'avant.* » [….]

Le Parisien